



Les Halles de Normandie-MIN de Rouen s'engagent dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

Les Halles de Normandie-MIN de Rouen, réservées aux professionnels, rassemblent sur 20 ha et 57 000 m² de locaux, 60 entreprises, 40 producteurs et plus de 800 salariés sur une vaste zone d'activité dédiée à l'agroalimentaire. Elles représentent le premier marché de gros de l'ouest de la France.

Les Halles de Normandie- MIN de Rouen sont un acteur investi dans le développement durable. Engagé dès l'origine dans la promotion de la fraîcheur et de la qualité des produits, le MIN de Rouen défend naturellement les productions locales et leur distribution en circuits courts. Compte tenu de son cœur d'activité - vente et la distribution de produits alimentaires -, le MIN cherche en permanence à répondre à deux enjeux majeurs que sont l'optimisation de la chaîne logistique, notamment pour les livraisons en centre-ville et l'amélioration continue de la gestion des déchets et de leur valorisation.

La COP 21 lui donne l'occasion de poursuivre ses efforts et de s'engager dans de nouveaux défis

Les Halles de Normandie MIN de Rouen ont déjà mis en place plusieurs actions en matière de transition écologique dans les domaines suivants :

Energies renouvelables

Contrat fourniture Energie

Une procédure d'appel d'offres a été lancée à l'échelle du MIN pour mutualiser la fourniture d'énergies au bénéfice des grossistes intéressés.

Le nouveau contrat 2018-2022 a été signé en juin 2018 avec effet à novembre 2018 : ce contrat prévoit la fourniture d'une **énergie 100% verte à hauteur de 1 681MWh**.

Déchets/ matière

Aujourd'hui, le MIN valorise 100% de ses 1600 tonnes de déchets annuels:

- 1 000 T(55% (cartons, biodéchets, plastiques, bois, verre bouteilles) sont valorisés en filières de recyclage spécifique après tri depuis 5 ans.
- 600 T 45% , autrefois enfouis à plus de 80 klm du MIN, sont aujourd'hui incinérés et valorisés en énergie par le SMEDAR à 5,3 Km du MIN, soit une économie de **61 600 T.klm/an**

Logistique longue distance

Aujourd'hui, 30 camions/jours approvisionnent le MIN en provenance d'autres régions. Le MIN a mutualisé les livraisons pour l'approvisionnement des grossistes en fruits et légumes en provenance du sud de la France et d'Espagne. (Médina) :

Le progrès se mesure en nombre de véhicules mobilisés : **Entre 3 et 5 camions Hiver/ Eté / jour pour plusieurs grossistes contre un camion par grossiste / Jour après passage par Rungis avant l'arrivée de cet opérateur.**

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,
Considérant les motivations des Halles de Normandie-MIN de Rouen et les actions déjà mises en place, Les Halles de Normandie- MIN de Rouen s'engagent dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Bruno BERTHEUIL, Président Directeur Général des Halles de Normandie-MIN de Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

1 Efficacité énergétique

Eclairage public de sites en activités

Remplacement de tous les éclairages sur candélabres par des Led à échéance 2020-2022. L'économie représente une **diminution de l'énergie consommée de 100 400 KWh/ an** (de 162 0000/an à 61 600 KWh/an), soit une diminution de consommation d'énergie de **62%/an dès 2021**

Energies renouvelables

Production d'énergie photovoltaïque

Après réalisation d'une pré- faisabilité économique pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les halles fruits et légumes (objectif auto-consommation par les entreprises+ revente du surplus d'énergie non consommée), lancement d'un appel à projets en 2019 pour retenir un opérateur, concomitamment au lancement de travaux d'étanchéité des toitures .

Installation de 8 000 m2 de panneaux sur les trois halles moyennant une COT sur 25 ans (2020-2045), soit une **puissance d'installation de 1 200 kWc**.

Déchets/matière

Depuis le 1er juillet 2018, un nouveau contrat 2018-2022 a fixé de nouveaux objectifs dans la répartition de la valorisation des 1 600 T de déchets :

- **atteindre 80 % de déchets revalorisables et 20% déchets incinérés notamment par la mise en place d'une nouvelle filière biodéchets conditionnés. Objectif : traiter 1/3 de biodéchets conditionnés sur les 45% de déchets incinérables.**

Mobilité transport

Logistique du dernier klm

Mutualisation des livraisons de produits alimentaires dans l'hyper-centre de Rouen grâce à l'implantation d'une nouvelle entreprise spécialisée (Oofrais) qui démarche une dizaine de clients aujourd'hui. L'objectif est de favoriser le déploiement de ce service auprès d'autres opérateurs du MIN.

Logistique longue distance

Le MIN s'engage à promouvoir la mutualisation et à rechercher des opérateurs logistiques susceptibles de mutualiser l'approvisionnement des grossistes en fruits et légumes en provenance de l'ouest de la France (Bretagne-Caen) : Opérateur à prospecter.

Déplacements salariés

En 2019 : le MIN s'engage à installer **deux bornes électriques** pour les véhicules des salariés afin de favoriser l'utilisation de Véhicules Electriques

Alimentation

L'implantation d'un Box Fermier sur le site du MIN, inscrite dans sa stratégie de développement, a pour objectif de créer une plateforme d'approvisionnement, de distribution et d'expédition des produits locaux vers la consommation locale ou vers Rungis à horizon de 4 ans (2018-2022)

Objectif à 4 ans : 1/3 de produits vendus sur site, 1/3 de produits livrés pour consommation locale, 1/3 de produits expédiés sur Rungis, ces deux derniers modes représentant 250 tonnes de produits expédiés ou livrés / an

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement (*cocher la case*).

Fait à Rouen, le 21/11/2018

Signature Bruno BERTHEUIL

